

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	43	44

Date de la convocation

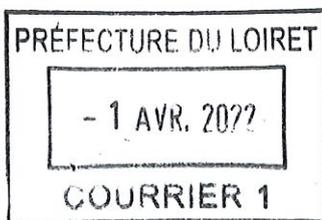
9 mars 2022

Numéro de la délibération

22-10

Objet de la Délibération

Approbation du
compte administratif 2021



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 1^{er} avril 2022
Et publication ou notification
Le 1^{er} avril 2022.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-deux, les vingt-trois mars à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical, dûment convoqué le neuf mars deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de TOURNOISIS, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Mirianne BOHOMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (RUAN), Thierry BRACQUEMOND (Huêtres), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (GEMIGNY), Thierry CLAVEAU (VILLAMBLAIN), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy) Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (Saint-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Mathieu NOEL (suppléant de Yves PINSARD - Patay), Sébastien ROJO (Patay), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes),

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Bruno CHESNEAU (suppléant de Michel FAUGOUIN - Chaingy), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Joël LAINE (suppléant de Jacques MESAS - Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohann CHESNEAU (suppléant de Solange VALLEE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epièdes en Beauce).

A donné pouvoir :

Patrice VOISIN (Patay) à Sébastien ROJO (Patay).
Pascal FOULON (Saint-Ay) à Marie-Françoise QUERE (Saint-Ay).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Véronique MERCIER (Gidy), Thierry COUTANT (Saint-Péravy-la-Colombe), Claude PELLETIER (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Marie-Christine MALET (Mareau-aux-Prés), Marie Françoise QUERE (Saint-Ay)

Ainsi que : Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce).

Était présent mais n'a pas pris part au vote : Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay).

Monsieur le Président du PETR s'étant retiré, Monsieur Sébastien ROJO, Adjoint au Maire de Patay, présente et soumet aux Membres le compte administratif 2021 du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce.

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'approuver le compte administratif 2021,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président de
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CUILLERIER